L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

ROUBAIX

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 23 au 24 mai, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 21 h. 34 à 6 h. t.

LES NOUVELLES DE LA VILLE

Il fallait fermer la porte. — Entre 14 h. 15 et 15 h., Mme Joseph Vandenbrande, tailleur d'habits, 242, Grande Rue, était occupée à des travaux de nettoyage dans la cour de son habitation. Par mégarde, elle laissa ouverte la porte du magasin et un quidam en profita pour y pénétrer et dérober cinq coupes de tissu de trois à 3 m. 20, le tout représentant une valeur de 5.000 fr. Plainte a été déposée au 5e arrondissement et le service de sûreté a été chargé de rechercher l'auteur de ce larcin.

Soyez en règle. — Contravention a été relevée à la charge de M. Henri Meilhaud, 23 ans, industriel, 38, rue de Halle à Hem, pour circulation en voiture automobile dont le carnet de bord n'était pas tenu réglementairement.

Les bénéficiaires de la donation Lagache-Delattre ont reçu leurs titres de pension

Depuis 1939, par suite des événements, il ne fut pas procédé à la remise des titres de pension aux bénéficiaires de la donation Lagache-Delattre. Cette cérémonie se déroulait tous les deux ans et réunissait neuf familles désignées par le comité d'examen de la situation de chacune d'elles. Pour avoir le droit de prétendre au bénéfice de cette belle œuvre, il faut répondre aux dispositions de la donation consistant à avoir au moins cinq enfants vivants, de moins de onze ans, habiter Roubaix depuis le mariage et être français. Si ces conditions paraissent assez dures, chacun pourra se détromper en constatant que les familles répondant aux exigences imposées ne sont pas rares dans notre ville.

La tâche des sélectionneurs n'en est que plus difficile ce qui ajoute au mérite des mères au nom desquelles les titres de pension sont établis. Une allocation annuelle de 426 fr. 65 leur est accordée pour une période de deux années avec versements trimestriels.

Or tous les deux ans, une petite cérémonie réunit ces familles méritantes. Cette année, elle se déroula dans la salle des adjudications à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Petot, adjoint au maire, qui félicita les bénéficiaires et remercia les nombreuses personnes présentes, notamment M. Edouard Matte, adjoint au maire, petit-fils de la légataire, Mme Lagache-Delattre, et les membres de la Commission d'attribution.

M. Motte fit l'historique de la donation et adressa de vifs éloges aux braves mamans se dévouant sans compter pour élever convenablement leur petit monde puis il remit les titres de pension aux dix-huit bénéficiaires formant le contingent des années 1939-40 et 1941-42 et dont nous avons donné la liste ces jours derniers.

La distribution des feuilles de tickets de ravitaillement

La distribution des feuilles de rationnement en pain, viande et matières grasses commencera dans l'ordre suivant : salle «Henri Watremez», rue de l'Hospice, demain lundi 24 mai.

Matin, de 8 h. 30 à 11 h. 45 : Nos 1 à 3.000.

Soir : de 14 h. 15 à 17 h. 45, Nos 3.001 à 6.000.

Les retardataires ne pourront être servis que dans l'après-midi du lundi 31 mai, de 14 h. 15 à 17 h. 45.

DE LA VIANDE DE CHEVAL

Le centre d'abattage informe les consommateurs que de la viande de cheval a été attribuée aux bouchers-chevalins suivants :

MM. Bassette, 251, boulevard de Fourmies; Roubaix ; Merlin, rue J. Jeurès, Croix.

REPARTITION DES NOIX

Les commerçants qui ont fait parvenir les tickets J, 3 - V, A. de leur clientèle à la Chambre Syndicale des Fruits et Primeurs à Lille, sont invités à retirer leur marchandise avant le 25 mai chez Tack Boutten et Kuhn, rue de la Halle à Roubaix, ouvert le matin seulement.

La ration est de 750 grammes par ticket au prix de 21 fr. 40 le kilog.

ETAT CIVIL

Naissances. — Denise Anthone, de Wasquehal ; Jean-Marie Demeyer, 6, rue Philippe Auguste ; Lucien Sagaert, 96, rue de Tourcoing, cour Claeys, 7 ; Charles Vermeersch, 22, rue Villars ; Roberte Orne, 118, rue des Poesés, cour Deschamps, 4 ; Adrien Huon, 11, rue La Fontaine.

Publications. — Gustave Bossuyt, peintre-décorateur, 101, rue Edouard Vaillant et Marie-José Ameye, couturière, 31, rue de Mercq à Wasquehal; Emile Mazurelle, boulanger, 21, rue de Beaulieu-Waert et Alphonsine Poligne, employée, 19, rue de Beaulieu-Waert ; Gaston Taghon, mécanicien, 28, rue Henri Lefebvre et Marguerite Van Belle, à Joinville-le-Pont, 1, rue Nouvelle, en résidence à Roubaix, 186, rue Edouard Anseele, cour Papillon Bonte.

Décès. — Edmond De Middelaer, 67 ans, 35, rue Bayard.

WASQUEHAL

Remise d'accident de travail et de la C.N.R.V. — Les titulaires de rentes d'accident de travail ou de la Caisse Nationale de retraite pour la vieillesse sont avisés qu'ils peuvent, dès maintenant, faire établir leur certificat de vie à la Mairie, 5e guichet, de percevoir leur trimestre le 1er juin. Se munir du titre.

Tickets de rationnement du Capreau. — La distribution des tickets de rationnement aux consommateurs du Capreau et de Planche au Riez, pour le mois de juin aura lieu à la salle du patronage, rue de Tourcoing, du mardi 25 mai au vendredi 28 mai à midi, dans l'ordre habituel.

Visite médicale des Nourrissons. — Jeudi 27 mai à 15 h., consultation des nourrissons à l'école maternelle, rue Voltaire, pour les mamans du Capreau et de la Planche au Riez. Présence obligatoire pour les nourrices et les mères percevant la prime d'allaitement maternel.

Œuvre du Secours National. — Au Centre, il n'y aura plus de permanence le mardi. Par contre, les autres jours, une personne délégués se trouvera au local, place Gambetta, de 14 à 15 h. 30 pour les besoins urgents.

CROIX

LA REMISE DES TICKETS DE RAVITAILLEMENT

La remise des tickets de rationnement pour juin aura lieu, salle des fêtes, Grand Place, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. dans l'ordre suivant :

Première journée. — Mardi 25 mai de l'avenue des **Acacias** à la rue du **Creusot.**

1er bureau : de 9 h. à midi, avenue Acacias, Alger, Arcole, Avenir, Bapaume jusqu'au N° 22 inclus ; de 14 à 17 h., rue de Bapaume (à partir du N° 24), Basse, Baudin, Belfort.

2e bureau : de 9 h. à midi, Claude Bernard, P. Bert, Berthelot, Bessemer, Blanche, Beaumont ; de 14 à 17 h., du Boulevard, de la Briqueterie, Carette, Carnot, des Champs, de la Chasse.

3e bureau : de 9 h. à midi, rues du Château, Chevreul ; de 14 à 17 h., de Chicago, Colmar, Constantine, Consolation, de la Brasserie, Corneille.

4e bureau : de 9 h. à midi, Allumette, aven. des Cottages, A. Courbet (jusqu'au N° 117 inclus) ; de 14 à 17 h., A. Courbet (du N° 117 à la fin), rue du Crêchet, rue du Creusot.

Les commandes de charbon. — L'inscription se poursuivra dans l'ordre suivant : lundi 24 mai, secteur N° 2, école des garçons, rue Kléber, pour les rues Arcole, Thiers, Lamartine, Guizot, Basse, Tripoli, Oran, Kléber, Constantine, Tunis ; mardi 25 mai, pour les rues Deleschuse, Ferrer, Victoria, Consolation, Promenade, Jardins, J. Guesde, Chicago, Delory, Bapaume, Boulevard, Pl. de la Liberté.

Bons de pétrole. — La remise des bons de pétrole se fera comme le mois précédent à raison d'un quart de litre par ayant droit.

WATTRELOS

Au profit de la famille du prisonnier. — Lundi 24 courant, à 15 h., chez François Desmullier, rue Jean Jaurès, partie de boules, deux contre deux, L. Leclerc, A. Lambrecht contre R. Mercier et P. Desmullier.

LANNOY

Allocations militaires. — Le paiement des allocations militaires pour le mois de mai aura lieu au bureau de la Perception, rue de Lille, le mercredi 26 mai, de 11 à 11 h. 30.

LYS-LEZ-LANNOY

Service des Eaux. — En raison de travaux importants sur le réseau la distribution d'eau sera interrompue à partir de 8 h., la journée du mardi 25 mai dans les rues de Cohem, Vert Pré, Echevin, Franklin et Gutenberg.

Avis aux Familles de Prisonniers. — Les familles de prisonniers sont priées de se présenter, salle du Patronage, rue Echevin, dans l'ordre indiqué ci-après, en vue de la constitution du fichier National des Prisonniers et de l'envoi d'un colis se munir d'une étiquette, de la fiche d'expédition et du livret de famille.

Le mardi 25 mai, de 14 h. à 17 h., les familles des prisonniers dont les noms commencent de A. à D.

Le mercredi 26 mai, de 14 h. à 17 h., lettres E à P.

Le jeudi 27 mai, de 14 h. à 17 h. lettres Q à W.

Les personnes ne possédant pas d'étiquettes devront également se présenter afin de remplir une fiche. Faute d'avoir rempli cette fiche ils ne pourront plus prétendre à l'obtention du colis mensuel.

En raison de l'importance du prochain envoi il ne sera pas possible d'accepter pour ce mois les compléments des familles.

LEERS

RAVITAILLEMENT

La distribution des tickets de ravitaillement pour le mois de juin, aura lieu à la Mairie dans l'ordre ci-après :

Mercredi 26 mai, de 9 h. à midi, pour les cartes de 1 à 700 ; de 14 à 17 h., de 701 à 1400.

Jeudi 27 mai, de 9 h. à midi, pour les cartes de 1401 à 2100 ; de 14 à 17 h. de 2101 à 2800.

Vendredi 28 mai, de 9 h. à midi, pour les cartes de 2801 à 3500 ; de 14 à 17 h. de 3501 à la fin.

Se munir des cartes individuelles d'alimentation, de la carte T, pour les travailleurs lourds, et de la carte de grossesse pour les femmes enceintes.

MARCQ-EN-BARŒUL

Allocations militaires. — Le paiement des allocations militaires concernant les deux quinzaines du mois aura lieu mardi 25 mai, de 9 h. à 11 h., à la Mairie, Salle A, dans l'ordre habituel.

Etat Civil. — Naissances. — Danièle Dufrenne, 282, rue de la Barderie ; Sylvain Kahn, 26, avenue Bouret ; Serge Devestèle, 8, rue Raymond Derain ; Chantal Andanson, 63, rue Delecourt ; Henri Dewitte, 143, avenue de la République.

Publications. — André Delaille, mécanographe, 17, rue de l'Egalité et Jeannette Hermans à Croix ; Henri Vanoverscheide, chevilleur à St-André et Henriette Legofe, employée, 9, rue Raymond Derain.

Décès. — Zulma Prade Vve Van Elstraete, 71 ans, 9, rue Ste-Marie.

HALLUIN

AU RAVITAILLEMENT

Distribution des feuilles de ravitaillement de juin, à la Mairie, Salle de Musique, ce lundi 24, de 8 h. 30 à 9 h. 30, de 1 à 400 ; de 9 h. 30 à 10 h. 30, de 401 à 800 ; de 10 h. 30 à 11 h. 30, de 801 à 1.200 ; de 14 à 15 h., de 1.201 à 1.600 ; de 15 à 16 h., de 1.601 à 2.000.

Etat Civil. — Naissances. — Bernadette Vandewoestyne, 12, rue des Prés ; Jeannine Grimonpont, 39, rue de la Gare.

Publication. — Simon Dekeyser, manutentionnaire et Agnès Mentdag, s. p.

MOUVAUX

LA CHEMINEE, LE RAMONEUR ET LA LAINE

Vendredi après-midi, Mme Cornard Couronnée, épouse Houzet, demeurant à Mouvaux, 279, rue de Verdun, faisait ramoner sa cheminée par deux ouvriers de passage. Dès que le travail fut terminé, elle se rendit au grenier pour s'assurer si tout était en ordre et surpris un des ramoneurs occupé à un tout autre travail que le sien. Sitôt leur départ, Mme Cornard fit un rapide inventaire et constata que 2 kg. de laine layette avaient disparu. Elle se mit à la recherche des individus et les fit arrêter par deux gardiens de la paix de passage à l'arrêt Faidherbe, où les ramoneurs attendaient le tramway pour Lille. Il s'agissait de Pierre Tailleu, 46 ans, sans domicile fixe, qui avoua avoir dérobé la laine pendant que sa patronne, Mme Delinée Monnier Madeleine, ramoneuse, demeurant à Lille, 258, rue des Postes, était occupée sur le toit. Le duo fut conduit au parquet samedi matin et la laine rendue à sa propriétaire.

Union des Familles Nombreuses. — Le secrétaire se tiendra à la disposition des familles, 47, rue de Ravenne, Mouvaux, lundi 24 mai, de 14 à 18 h. Les familles non inscrites au groupement et qui témoignent le désir d'en faire partie peuvent se présenter munies du livret de famille, carte de ravitaillement, de textiles et de charbon, carte de priorité et carte d'identité du chef de famille.

Les parents ayant remis le certificat de communion d'un de leurs enfants peuvent retirer leur lot chez M. Malfait, 47, rue de Ravenne, lundi 24 courant, de 14 à 18 h. Prière de se munir de monnaie et de la carte d'adhérent.

Etat Civil. — Décès. — Mlle Lecampa Rosalie épouse Cocheteux, 67 ans, ménagère, 41, rue des Poilus à Mouvaux.

RONCQ

Etat Civil. — Publications. — Joseph Willemkens, bonnetier et Marguerite Vandewaile, emballeuse ; Achille Vermeulen, gardien de la paix à Neuville-en-Ferrain et Julie Nuttin, soigneuse ; Georges Boussery peigneron et Denise Lava, s. p.

EN BELGIQUE

MOUSCRON

Actes de probité. — M. Decraene Valère, rue de la Tête d'Orme, a trouvé dans une artère du centre un porte-monnaie contenant une certaine somme d'argent. D'un autre côté, M. Delarue Francis, 95, avenue du Parc, a trouvé un joli porte-

BAISIEUX

De l'herbe qui coûte cher. — Les nommés Delbar Jean, Thomas Pierre, Manche Désiré, tous trois de Chéreng, furent appréhendés par le garde-champêtre Duforest pour maraudage d'herbe. Procès-verbal leur a été dressé.

TOURCOING

A TRAVERS LA VILLE

Vélo volé. — A la liste des victimes des bécaniers s'ajoute le nom de Mme Yvonne Verlende, 43, rue du Général Leman.

Des briques disparaissent. — Sur un chantier de la rue des Trois Pierres, on a volé au préjudice de M. Bourgois, entrepreneur, 165, rue de la Croix-Rouge, un millier de briques. La police recherche les auteurs de ce vol.

CENTRAL CINÉ
J.-L. BARRAULT Renée St-CYR
Jules BERRY Gilbert GIL
dans le grand film de l'année
LA SYMPHONIE FANTASTIQUE
(Actualités) Dim. 2 h. 30, 5 h. 30, 8 h. 30
Demain Lundi : 3 heures et 7 heures

La solidarité en marche

La Société de secours et de protection des enfants moralement abandonnés nous communique :

« Notre appel n'a pas été déçu, de bons Tourquennois et de bons Roubaisiens nous ont offert des lits et des chaises que nous achèverons de faire prendre cette semaine. Que ces généreux donateurs soient vivement félicités et remerciés ! Grâce à leur geste de solidarité, des enfants reposeront désormais non plus sur la terre battue mais dans des lits.

Mais, certains objets nous manquent : drapa et couvertures, linge de corps, serviettes et mouchoirs.

Sans doute, dans beaucoup de familles, la provision est plus ou moins réduite ; mais dans d'autres, il existe certainement encore du superflu. Aussi, avec un peu de bonne volonté y trouverait-on aisément des pièces usagées dont on ne sait que faire et qui nous seraient fort utiles. Allons, mesdames, faites un effort, prouvez une fois de plus qu'à Tourcoing, quand il s'agit de secourir les malheureux, les cœurs s'émeuvent et donnent sans compter : l'aumône n'est-elle pas sœur de la prière ?

L'inauguration de l'Exposition des travaux d'élèves de l'Institut Sévigné

Chaque année, Mme Guillaume, directrice de l'Institut Sévigné, organise une exposition de travaux des élèves de l'établissement. C'est en quelque sorte un bilan de l'activité de l'Institut, en même temps qu'une récompense pour les élèves dont les œuvres sont exposées. Cette manifestation permet en outre aux parents d'élèves et aux amis de l'Ecole de se rendre compte de la valeur de l'enseignement donné. L'exposition très ecclectique va depuis les cahiers de cours jusqu'aux ouvrages de couture et de mode. Chaque section y a participé et chaque stand rivalise de goût avec le voisin dans la présentation. On remarquera particulièrement comment les Sévignettes, sous la direction de leurs maîtresses, ont dû pallier au manque de matières pour réaliser avec des matériaux de remplacement, des modèles de couture ou de mode du meilleur goût et du plus pur chic.

Cette exposition dont la visite comporte un bel enseignement, fut inaugurée samedi après-midi par M. Marescaux, député-maire, en présence des autorités académiques, des membres du Conseil Municipal et du Conseil de Perfectionnement.

Au cours de la visite des stands, M. Marescaux et son entourage félicitèrent vivement Mme Guillaume et son personnel pour les beaux résultats obtenus.

L'exposition sera ouverte à l'Ecole, le dimanche 23 et le lundi 24, de 9 à 12 h. et de 15 à 18 h.

LE PAIEMENT DES ALLOCATIONS MILITAIRES

A Tourcoing Est. — Le paiement des allocations militaires pour le mois de mai 1943 aura lieu à la Perception, 65, rue St-Jacques, dans l'ordre suivant : mercredi 26 : matin de 1 à 1.000, soir de 1.001 à 1.600 ; jeudi 27 : matin de 1.601 à 2.600, soir de 2.601 à 3.200 ; vendredi 28 : de 3.201 à 4.300, soir de 4.301 à la fin.

A Tourcoing Ouest. — Le paiement pour le mois de mai en sera fait à la perception de la rue Motte dans l'ordre ci-après : mercredi 26 : matin de 1 à 1.000, soir de 1.001 à 1.900 ; jeudi 27 : matin de 1.901 à 3.300, soir de 3.301 au dernier.

Ceux qui ont touché séparément la 1re quinzaine seront payés pour la 2e le vendredi 29, de 9 h. à midi.

LE VERNISSAGE DU SALON DE LA SOCIÉTÉ DES BEAUX-ARTS DE ROUBAIX-TOURCOING

En raison de la Fête des Mères qui aura lieu le dimanche 30 mai, le vernissage du salon de la Société des Beaux-Arts de Roubaix-Tourcoing aura lieu le samedi 29 mai, à 15 heures, à l'école des Beaux-Arts, sous la présidence de M. Mareschaux, maire.

ETAT CIVIL

Naissances. — Georgette Hus, 60, rue de Bourgogne ; Francine Beulque, 49, rue Arsgo.

Publications. — Bernard Prévost, filteur, 244, rue Colbert et Andrée Verhaeghe, soigneuse, rue de l'Yser ; Arthur Desmettre, employé, 6, rue de Rome et Denise Deboevère, employée, 70, rue de La Rochelle ; Jean Verbrugge, employé, 62, rue du Cymbale et Paulette Ducoulombier, modiste, 197, rue de Guisnes ; Jean Beuscar, employé, 48, rue d'Angleterre et Francine Lefebvre, s. p., 24, rue de Belfort.

Décès. — Jacquelin Naet, 50 ans, docteur, 152, rue Nationale ; Marie Vanmarcke, 58 ans, Vve Abel Baghe, 136, rue des Phalempins.

Tribunal correctionnel DE LILLE

CINQ ANS D'EMPRISONNEMENT A DES ESCROCS

Jean Soleau, 2 ans, rue Bernard à **Roubaix**, et Pierre Greas, rue Jules-Guesde, à **Roubaix**, s'étaient fait remettre une somme de 100.000 francs, en faisant croire à l'acheteur qu'ils étaient en mesure de lui fournir un stock de neuf pièces de tissus d'une contenance totale de 450 mètres.

Les deux individus ne livrèrent rien et conservèrent par devers eux les 100.000 francs versés.

Le Tribunal leur a infligé **5 ans d'emprisonnement**, avec confusion pour Soleau, et a lancé contre Gress, qui était défaillant, un mandat d'arrêt.

Le bien d'autrui. — Deux mois d'emprisonnement à G... H..., 17 ans, et 4 mois à Eugène Lévillon rue Kléber, à **Croix**, pour vol d'accessoires de moissonneuse, au préjudice de la firme Cinia-Wallart ; 2 mois pour recel à Georges Bracm rue Jean-Jaurès, à **Croix**.

— Un an par défaut à Aimé Backeland, terrassier, à Audenarde, pour vol d'une valise et de bagages au préjudice d'un compatriote.

L'adultère. — Poursuivi pour complicité d'adultère, 3 mois d'emprisonnement à Raymond Garreyn, 30 ans, manœuvre, rue Pierre-Becquel à **Marcq-en-Barœul**. Il avait commis le délit avec la femme d'un prisonnier de guerre.

La prix d'une gifle. — Marie Viseur, demeurant rue Fontenele à **Lille** avait causé du scandale au Palais de Justice la semaine dernière. Elle gifla l'agent de service qui avait été contraint de la faire sortir. Arrêtée immédiatement, elle a comparu hier devant le Tribunal qui l'a condamnée pour violences à agent à un mois d'emprisonnement et à 300 fr. d'amende.

Les escroqueries. — Promettant de livrer du genièvre Edouard Saladin, 22 ans, tuyautier à **Loos**, rue Agache Kuhlmann, s'était fait remettre par une cabaretière de Lille, la somme de 2.800 fr. et 20 litres vides. Il ne revint ni avec la marchandise, ni avec l'argent. Il a été condamné à six mois d'emprisonnement.

— Jean Julien, 36 ans, employé de mairie à Hellemmes, demeurant à **Roubaix**, disait fabriquer du genièvre. Il se fit remettre 2.500 fr. ci, 400 fr. par des personnes qui n'ont jamais reçu de genièvre. Il a été condamné à deux mois d'emprisonnement pour escroquerie.

— Jules Hautecœur, 44 ans, garçon de café à **Lille**, rue de la Clef, avait reçu 18.000 fr. pour une livraison éventuelle de café. Il ne livra rien et l'argent fut dissipé. Il a été condamné à trois mois d'emprisonnement.

— Quatre mois à Nestor Napierkowski, 18 ans, rue Jules de Vicq, à **Lille** pour vol d'une bicyclette.

INFORMATIONS REGIONALES

TROIS BANDITS DE LA RÉGION LILLOISE ARRÊTÉS PRÈS DE SAINT-OMER

ILS AVAIENT VOLÉ UNE AUTO A LILLE, MENACÉ UNE FERMIÈRE A OLETY ET EMPORTÉ 26.000 FR.

Un acte de banditisme s'est déroulé, vendredi, dans la matinée, à **Oléty**, petit village entre **Saint-Omer** et **Fauquembergues**. Trois hommes, descendus d'une automobile pénétraient dans la ferme isolée de Mlle Julia Azelart, 35 ans, et demandaient à acheter des œufs et du beurre. La cultivatrice leur ayant dit qu'elle n'en avait pas, l'un d'eux braqua vers elle un revolver et, sous la menace, l'obligea à remettre ses économies.

Mais, Mlle Azelart reprit vite sa présence d'esprit et prévint les voisins qui alertèrent la gendarmerie de **Fauquembergues**. Ceux-ci ne perdirent pas un instant et communiquèrent rapidement les faits ainsi que le signalement de la voiture et des agresseurs à M. le Capitaine de gendarmerie de Saint-Omer.

Aussitôt ce dernier fit diffuser l'ordre de barrage aux brigades de la région. Obtempérant à l'ordre, l'adjudant Evrard de la brigade d'Arques et ses subordonnés se portaient avec diligence à leurs points habituels de surveillance. Au pont de Flandres, ils aperçurent une auto, abandonnée par ses occupants, qui correspondait au signalement transmis. Tandis que l'auto de la section venue de Saint-Omer avec, à bord le capitaine Lapreya, puis l'adjudant Evrard, se dirigeait vers Cassel, trois gendarmes de la brigade d'Arques commençaient les recherches dans les parages du Pont.

Ils ne tardaient pas à apprendre que les trois passagers de l'auto, dont la description se rapprochait de celle donnée par Mlle Azelart avaient pris à pied la direction de St-Omer, en suivant le chemin du halage du canal de Neuffossé.

Les gendarmes prirent ce chemin et près de la gare du St-Omer, ils trouvaient les trois individus couchés dans un terrain vague, attendant tranquillement l'heure du train de Lille.

Ils se laissèrent appréhender sans résistance puis ne tardèrent pas à reconnaître les méfaits.

Ils s'agit de Désiré Payen, 23 ans, manœuvre, demeurant 17, rue de la Herrerie, à **Marcq-en-Baroeul**, trois fois déjà condamné pour vol et relégable ; de Fernand Poulet, 23 ans, ajusteur, 35, rue de Poids, à **Lille**, et d'Alfred Bajerski, 23 ans, 10, rue de Lille, à **Marcq-en-Baroeul**.

Ils reconnurent qu'ils avaient volé d'auto, la veille, tandis qu'elle était en stationnement Boulevard de la République à **Le Madeleine**. Ils étaient décidés à tenter une expédition dans la campagne pour se procurer de l'argent. A l'aveuglette, ils avaient pris la direction de **Saint-Omer** et avaient jeté leur dévolu sur la ferme de Mlle Azelart. Ils s'étaient déjà partagé les 26.000 francs que contenait le portefeuille. Mais la totalité des coupures fut retrouvée sur eux et restituée à Mlle Azelart.

Les trois bandits ont été déférés au Parquet de **Saint-Omer**, samedi, et écroués.

AVION

DU CHARBON

ACHETÉ A 1.000 FR. LA TONNE ÉTAIT REVENDU DANS LA RÉGION DE LILLE A 5.000 FRANCS PAR DES RAMASSEURS

Les gendarmes de la brigade d'Avion, mis au courant d'un véritable trafic du charbon, se mirent en devoir d'exercer une surveillance sur les quais de la station de Méricourt-sous-Lens.

C'est ainsi que les gendarmes Hourlier et Petit appréhendèrent plusieurs personnes qui transportaient des sacs de charbon.

Ils dressèrent contravention aux nommés Ernest Caplette, 33 ans, demeurant rue Dampierre, à Roubaix ; Arthur Strassel, rue E. Anseele, même ville ; Odette Bruno, place Chaptal, même ville, et Alphonse De Block, rue Desaix, de Roubaix également, qui avaient acheté chacun 40 k. de charbon au prix de 1 fr. le kilo.

De l'enquête, il apparaît que de nombreux habitants des villes de Lille, Roubaix, Tourcoing, viennent à Méricourt, Rouvroy et dans les communes voisines pour se livrer à un véritable trafic de charbon. Ce charbon provenant de la décharge de la Compagnie des Mines de Drocourt, est vendu par les ramasseurs autorisés à 1 fr. le kilo et est revendu par les transporteurs à raison de 5 fr. le kilo dans les grands centres du Nord.

L'enquête continue pour rechercher les vendeurs qui ne tarderont pas à être connus.

Les Sports

FOOTBALL

LA VICTOIRE DES MARSEILLAIS SUR LES GIRONDINS

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Si lourd que soit le score, il reflète exactement la supériorité parfois écrasante de l'équipe marseillaise qui entama le débat avec une indéniable volonté de vaincre. Les Girondins parurent souvent d'une classe inférieure à leurs adversaires, les demis accumulèrent de fâcheuses erreurs et même Matéo — malgré un travail formidable — ne fut pas exempt de reproches. Les demis marseillais furent les maîtres du terrain avec les deux jeunes intra Robin et Scotti débordant de vitalité et qui surent alimenter à satiété les Pironti, Dard et Aznar, combattifs et perçants à l'excès.

Tout est bien qui finit bien ! La Coupe Ch. Simon sera l'hôte pendant un an du l'Olympique de Marseille.

LA PARTIE

Les Marseillais partirent en trombe et s'imposèrent dès les premières minutes, manquant déjà le point du peu. Demis et arrières bordelais ont bien du mal à juguler les trois avants de pointe et Gérard est souvent alerté. Pironti a fait une magistrale cabriole au début et s'est blessé à l'épaule. Cela ne l'empêchera pas de fausser compagnie à Homar et de permettre, par une passe judicieuse, à Aznar d'ouvrir la marque à la 32e minute.

Aznar continua d'ailleurs à se montrer redoutable et manqua récidiver plusieurs fois tandis que les avants bordelais sont bien timorés. Et à la pause, Marseille menait par 1 à 0.

Avec la même fougue, les Marseillais s'imposèrent dès la reprise et à la 1le minute, sur un service de Scotti, l'ailier droit Dard botts victorieusement.

La liberté relative des intera donnait beaucoup de rapidité au jeu, les Girondins lançaient bien quelques contre-attaques mais la balle revenait toujours vers Gérard qui connut des situations bien périlleuses.

Bordeaux obtenait corner, Marseille se dégageait, Aznar fonça, passa à Dard qui lui redonna la balle et Gérard retrouva une nouvelle fois la balle dans ses filets à la 20e minute.

Les Girondins réagissaient alors avec une certaine vigueur. Delacher devait même se coucher sur la balle devant Urtizberea et Matéo, se faisant suppléer par Pruvost, passait à l'attaque. Bordeaux voudrait au moins sauver l'honneur et Arnaudeau et Rolland, par de rapides déboulés, essaient de servir Urtiz.

Las ! Marseille se donna de l'air. Aznar lançait Dard qui centrait sur Pironti et, à la 33e minute, c'était le 4e but contre les Girondins qui, décemparés balaséent alors les bras.

Le jeu devenait décousu, imprécis mais les Marseillais ne laissèrent aucun répit à leurs malheureux adversaires, acculés devant leur but et ce fut miracle que la marque déjà bien éloquente, ne s'alourdisse encore sur la fin.

L'Olympique de Marseille avait gagné et bien gagné.

ÉCHOS ET CARNET

CALENDRIER. — Lundi 24 mai 1943. — Soleil. Lever à 6 h. 1. — Coucher à 21 h. 35.

Aujourd'hui : Sainte-Angèle. — Demain : Saint-Urbain.

Lisez
LES SPORTS DU NORD
En vente le samedi — Le N° : 1 fr

LE GALA DE BOXE DE L'AMICALE DES JOURNALISTES SPORTIFS

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

tionnelle : la défaite par k.-o. au premier round en 1' 39" de Kid Michel, qui fut on ne peut plus correctement envoyé au « pays des songes » par le Valenciennois Frank Harsen.

On doit à la justice de dire que le poulain de Deconninck pécha par excès de confiance en abordant, garde basse, un adversaire aussi redoutable que celui qu'il affrontait samedi. Mais il faut également reconnaître que Frank Harsen fut servi par la hasard. Il fut en effet des plus heureux pour lui d'avoir pu placer dès la première reprise, une droite fulgurante à la pointe du menton de son antagoniste qui, normalement, eut pu lui tenir la dragée haute durant tout le combat.

Quoi qu'il en soit, les faits sont là indiscutables. Kid Michel fut mis k.-o et Harsen voit son record déjà abondamment garni, s'orner d'une nouvelle et indiscutable victoire sur une des grandes vedettes nordistes.

On nous permettra cependant d'ajouter que Kid Michel est en droit d'en appeler de cette défaite. Il est en effet un peu extraordinaire de voir un boxeur de sa classe se faire « descendre » en un temps si court. La parole est maintenant aux managers des deux hommes... Quant à nous nous espérons que le match revanche sera conclu.

Le second grand combat de la soirée opposait le Lillois Descamps au Belge Kinsabel. Le premier nommé fut déclaré vainqueur au 6e round, par abandon. Le pugiliste d'outre-Quiévrain, qui s'était pourtant montré redoutable, était assez mal en point quand il décida de s'laisser ça là. Il avait l'arcade sourcilière droite ouverte et une main abîmée.

Enfin, le sympathique battant lillois Firmin Degrande fit match nul, après un combat qui fut sans doute le plus beau de la soirée, avec le Dunkerquoise Moercant. Degrande conserve les belles qualités que nous lui connaissons. Il eut cependant à faire à forte partie, car s'il est supérieur en technique à Moercant, ce dernier lui rachète largement ce handicap par une fougue assez rare et une force de frappe peu ordinaire.

En somme, excellente soirée qui a obtenu tout le succès qu'elle méritait et au cours de laquelle une quêtelle de Simona, venue aux enchères au profit des Prisonniers de Lille a rapporté la coquette somme de 3.100 francs.

COMBATS D'AMATEURS EN 3×3

Laerendopt (B.C. Nordiste), bat Damon (B.C. Tourcoing) aux points.

Montagne (B.C. Nordiste), 62 kilos, bat Van Peteghem (U.S. Marquette, 62 kilos, par k.-o. au premier round.

Galois (U.S. Marquette), 62 kilos bat Herlem (B.C. Nordiste), 61 kilos 500, aux points.

Vandercruyssen (B.C. Tourcoing), 57 kilos 500 bat Wartel (B.C. Lillois), 58 kilos, aux points.

Singier (U.S. Marquette), 58 kilos bat Gorden (B.C. Lillois), 57 kil. 800 aux points.

COMBATS DE PROFESSIONNELS EN 10×3

Degrande (B.C. Lillois), 61 kilos et Moercant (Dunkerque Ring), 60 kilos 500, font match nul.

Frank Harsen (B.C. Lillois), 61 kilos, bat Kid Michel (B.C. Lillois), 61 kilos, par k.-o. à la première reprise, en 1' 39".

Descampa (B.C. Lillois), vainqueur de Kinsabel (Belge) par abandon au 6 round.

ANNONCES LÉGALES

COUR D'APPEL DE DOUAI (Section Spéciale). - ORDONNANCE Nous, Président de la Section Spéciale de la Cour d'Appel de Douai. Vu les dispositions de la loi du 14 août 1941, réprimant l'activité communiste ou anarchiste. Vu la procédure suivie contre le nommé SURAY Emile-Jules, né le 26 mars 1903, à Auby (Nord), chef de travaux demeurant à Sin-le-Noble, rue du Bois-des-Retz, actuellement en fuite. Inculpé d'avoir, à Aniche, dans l'arrondissement judiciaire de Douai, sur le territoire national, en 1941-1942 : 1° Manifesté une activité ayant directement ou indirectement pour objet de propager les mots d'ordre de la IIIe Internationale communiste ou anarchiste ; 2° Participé à la reconstitution du PARTI COMMUNISTE ou d'organismes relevant de la IIIe Internationale ; 3° Distribué, ou détenu de mauvaise foi des écrits périodiques ou non tendant à propager les mots d'ordre de la IIIe Internationale. Vu le mandat d'arrêt décerné par M. le Juge d'Instruction de l'arrondissement de Douai, le 18 août 1942. Disons que SURAY Emile sera tenu de se présenter dans le délai de dix jours, à compter de l'accomplissement de la dernière en date des formalités de la publication de la présente ordonnance. Disons que la publication sera assurée dans les formes légales, notamment par l'insertion dans les trois journaux : « Echo du Nord », « Réveil du Nord » et « Journal de Roubaix ». Disons qu'après l'expiration de ce délai il sera procédé au jugement. - Fait à Douai au Palais de Justice, le douze mai 1943, par le Président de la Section Spéciale. - Vu, le Procureur général (signé) : Illisible. - Pour copie conforme, p. le Greffier en chef : Maurice FOSTIER.

COUR D'APPEL DE DOUAI (Section Spéciale). - ORDONNANCE Nous, Président de la Section Spéciale de la Cour d'Appel de Douai. Vu les dispositions de la loi du 14 août 1941 (article 5) réprimant l'activité communiste ou anarchiste. Vu la procédure suivie contre le nommé RUELLE René-Gbislain fils de Emmanuel et de Léa LEDON, âgé de 25 ans, né le 10 janvier 1917 à Prisches (arrondissement d'Avesnes), employé, demeurant à Croix-Caluyau, route Nationale, 32, actuellement en fuite. Inculpé d'avoir, à Aulnoya et Berlaimont, dans l'arrondissement judiciaire d'Avesnes, sur le territoire national, en 1943, et depuis moins de 10 ans : 1° Manifesté une activité ayant directement ou indirectement pour objet de propager les mots d'ordre de la IIIe Internationale communiste ; 2° Participé à la reconstitution du PARTI COMMUNISTE ou d'organisation relevant de la IIIe Internationale ; 3° Publié, distribué ou détenu de mauvaise foi, des écrits, des dessins, matériel de diffusion, tendant à propager les mots d'ordre de la IIIe Internationale communiste. Vu le mandat d'arrêt en date du 1er mars 1943 de Monsieur le Juge d'Instruction de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe. Disons que RUELLE René sera tenu de se présenter dans le délai de dix jours à compter de l'accomplissement de la dernière en date des formalités de la publication de la présente ordonnance. Disons que la publication sera assurée dans les formes légales, notamment par l'insertion dans les trois journaux : « Echo du Nord », « Réveil du Nord » et « Journal de Roubaix ». Disons qu'après l'expiration de ce délai il sera procédé au jugement. Fait à Douai, au Palais de Justice, le quinze mai 1943, par le Président de la Section Spéciale de la Cour d'Appel de